



**l'Assurance  
Maladie**  
RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION

**Carsat** Retraite  
& Santé  
au travail  
Normandie



## RAPPORT D'ACTIVITE 2020





# ÉDITO

## par Arnaud ASSELIN

2020 restera une année particulière pour tout le monde. La Carsat et sa Direction des Risques Professionnels n'y auront pas échappé. Saisis par la soudaineté de l'évolution de la situation en mars, et après un temps où nos interventions in situ ont été suspendues, nous nous sommes mobilisés pour garantir la continuité de nos activités et être à nouveau très rapidement à vos côtés.

L'instruction des demandes d'allocations amiante n'a pas connu de période d'interruption. Les activités de tarification se sont poursuivies sans impact pour les entreprises normandes. L'ensemble de nos accompagnements en matière de prévention ont été adaptés à la situation sanitaire et ses impacts. La prise en compte des mesures sanitaires, de la situation économique des entreprises, mais aussi l'écoute de leurs besoins d'accompagnement se sont traduits par :

- Un ajustement des programmes de prévention dans lesquels nous leur demandons de s'engager ;
- La dématérialisation de la plupart des échanges de documents ;
- Une offre de formation à distance, et de webinaires liés à l'actualité ;
- Des modalités d'accompagnement à distance puis une reprise progressive des interventions en entreprise et sur chantiers dans les situations qui le nécessitent. Accompagnement dans lequel la prévention du risque Biologique a pris une place importante ;
- Le renforcement de notre présence sur des secteurs d'activité régulièrement cités depuis le début de la crise (nettoyage, aide à la personne, commerce...);
- Une hausse de nos interventions suite à des accidents de travail graves ou mortels. La reprise d'activité s'étant accompagnée d'une recrudescence des accidents de travail.

L'accompagnement financier des investissements des entreprises en matière de prévention a connu un niveau jamais atteint : 5,5 millions d'euros de subventions ont été attribués à 1 500 entreprises, dont 1,6 millions d'euros pour l'aide « Prévention COVID » ; Près de 60 contrats de prévention ont également permis d'accompagner des entreprises dans des réalisations innovantes et exemplaires pour un montant de 1,6 millions d'euros.

Enfin, la crise n'a pas interrompu la collaboration avec les représentants des employeurs et salariés de la région. La mise en place d'instances en visioconférences ayant permis notamment la poursuite des décisions de majorations et ristournes.

Dans un contexte épidémique qui se prolonge, nous continuerons en 2021 à répondre aux sollicitations des entreprises et partenaires de la manière la plus adaptée.

Les réflexions sur les orientations à donner au prochain plan d'action pluriannuel seront lancées au printemps 2021.

Notre volonté d'anticiper la baisse de nouveaux bénéficiaires de l'allocation des travailleurs de l'amiante, de maintenir une bonne qualité de service, et d'accompagner les collaboratrices qui ont porté ce dispositif, nous conduit à transférer cette activité à la CRAMIF.

2021 sera aussi une année de fort renouvellement des effectifs, puisque plus d'un poste sur 10 fera l'objet d'un recrutement.

## S O M M A I R E

### 01 PRÉSENTATION DRP p4

Le Service Prévention  
Le Service Tarification  
Le Service Amiante  
Les Commissions Paritaires AT/MP

### 02 RETOUR SUR L'ANNÉE 2020 p6

Faits marquants  
Une communication adaptée au contexte

### 03 NOS ACTIONS PRIORITAIRES NATIONALES p10

Les Troubles Musculo Squelettiques  
La prévention des risques - chutes BTP  
Les risques chimiques

### 04 NOS ACTIONS PRIORITAIRES RÉGIONALES p14

L'exposition aux gaz toxiques dans les conteneurs maritimes  
Les Énergies Marines Renouvelables  
Les échafaudages sur consoles  
La prévention des risques liés au nettoyage en agroalimentaire  
La radiographie industrielle  
Les risques liés aux interférences lors d'interventions d'entreprises extérieures

### 05 NOTRE OFFRE DE SERVICE EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS p22

Le labo : analyse des polluants chimiques  
Les incitations financières  
La reconnaissance des accidents du travail et des maladies professionnelles et la prévention des risques émergents  
La Documentation, l'Information et la Formation

### 06 NOTRE OFFRE DE SERVICE EN MATIÈRE DE TARIFICATION DES RISQUES PROFESSIONNELS p30

### 07 NOTRE OFFRE DE SERVICE AUPRÈS DES BÉNÉFICIAIRES DE L'ALLOCATION AMIANTE

p34

### 08 NOS STATISTIQUES p36

# 01

## PRÉSENTATION DE LA DIRECTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

La Direction des Risques Professionnels de la Carsat Normandie contribue à développer et coordonner la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles et concourt à l'application des règles de tarification dans les entreprises normandes relevant du régime général de la Sécurité Sociale. Elle gère par ailleurs l'allocation de cessation anticipée des travailleurs de l'amiante. Pour réaliser ces missions, elle décline la politique nationale de prévention et de tarification par le déploiement de plans d'actions.



### LE SERVICE PRÉVENTION

Le service Prévention des Risques Professionnels mobilise les compétences de 80 personnes : administratifs, contrôleurs de sécurité, chargées de mission, ingénieurs-conseils, laborantins, etc.

Ce réseau intervient dans **la maîtrise des risques professionnels** par des interventions directes en entreprise, le déploiement d'incitations financières et la mise en œuvre d'actions collectives auprès des branches professionnelles.

### LE SERVICE TARIFICATION

Le service Tarification calcule et notifie **le taux de cotisation aux entreprises normandes**. Cette activité de tarification mobilise 27 collaborateurs dont 2 personnes en charge des relations dites « Grands Comptes ».

### LE SERVICE AMIANTE

Le service Amiante étudie **les conditions d'accès au dispositif de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante** afin de déterminer le montant de l'allocation et d'en assurer le versement mensuel. La gestion de cette allocation mobilise 3 collaborateurs.

Malgré l'épidémie, les réunions des commissions paritaires AT/MP ont été maintenues en visioconférence.



## Les commissions paritaires AT/MP

Malgré l'épidémie, **maintien des réunions en visioconférence et continuité des prises de décisions**.

### Quelles actions en 2020 ?

La crise n'a pas empêché le Service Prévention de continuer à travailler avec les représentants des partenaires sociaux en mettant en place de nouvelles organisations via les visioconférences, permettant ainsi le maintien des réunions et le vote des dossiers de majorations et ristournes. Une commission de travail sur « l'Aide à la personne » a aussi pu voir le jour le 03 juillet 2020 dont le but est de travailler sur l'évaluation des risques d'accident préalable à l'intervention des salariés de l'aide à la personne.

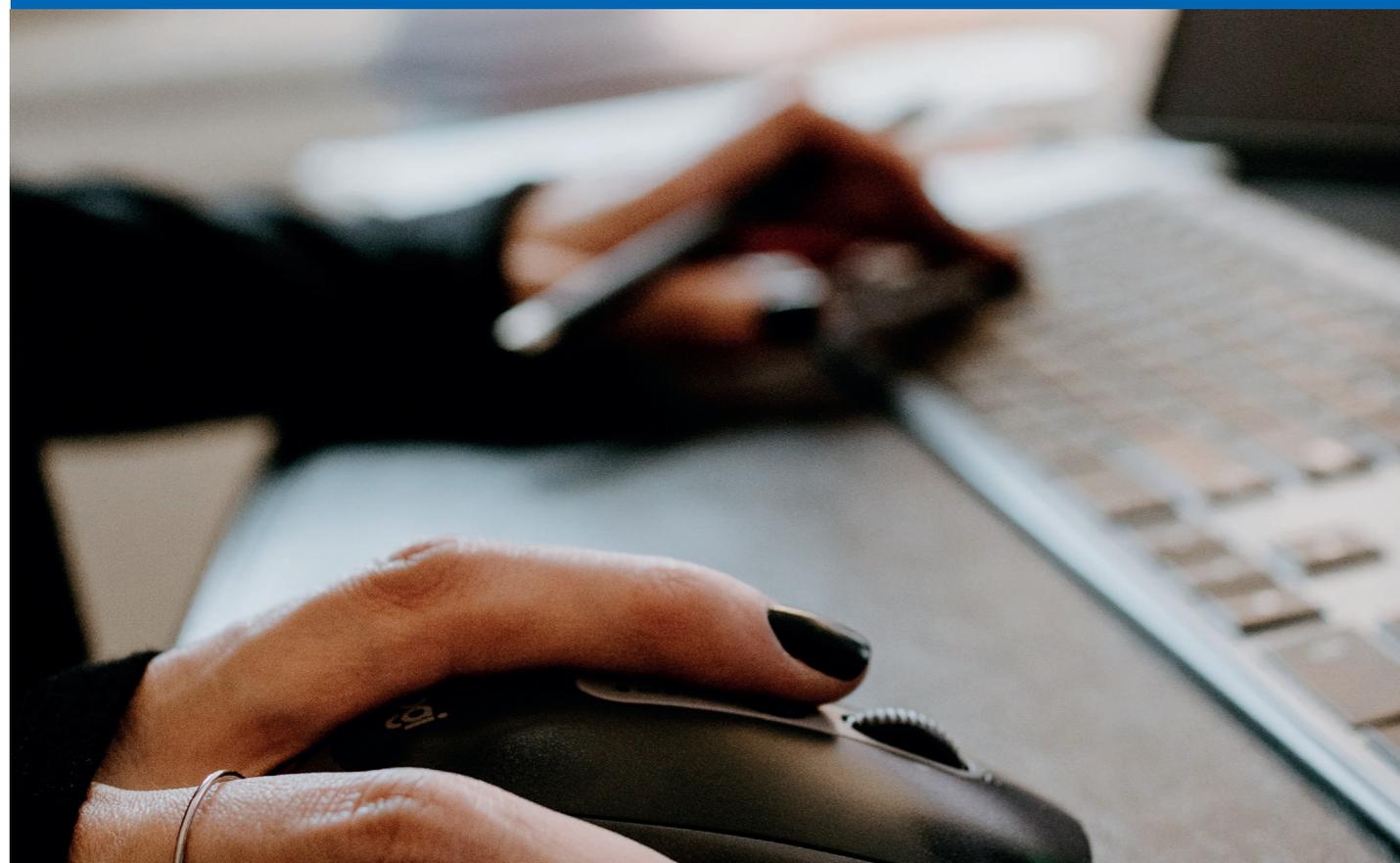
## > PERSPECTIVES

Même lorsque l'évolution de l'épidémie permettra de se réunir à nouveau en présentiel, des webinaires d'informations seront maintenus afin de garder le lien « à distance » entre le Service Prévention et les représentants des partenaires sociaux entre les commissions.

# 02

## RETOUR SUR L'ANNÉE 2020

L'année 2020 a bien évidemment été marquée par la crise sanitaire. Elle a impacté nos activités avec des modalités d'accompagnement à distance ou adaptées à chaque situation. En résumé : plus d'enquête ATMP dû à l'augmentation des sinistres. Plus d'aides financières pour aider les entreprises à réaliser leurs investissements en prévention. Et moins d'injonction au vu du contexte sanitaire particulier.



### > Faits marquants

#### Mutualisation amiante

Lancement du processus de transfert de la gestion de l'allocation des travailleurs de l'amiante

vers la CRAMIF le 1<sup>er</sup> octobre 2020.

**CRAMIF**  
Assurance Maladie d'Ile-de-France

#### Accompagnement des entreprises

**2 322 établissements accompagnés en 2020**

(hors formation, webinaires d'information, actions collectives ou en relais...).

**Développement de modalités d'accompagnement à distance**, dont formation, webinaires d'information, actions collectives...



#### Enquête AT/MP

**Sur l'ensemble de l'année, le temps consacré aux enquêtes ATMP est en hausse (+20%), celui consacré aux aides financières également (+35%). Le temps consacré aux injonctions, est quant à lui, en baisse (-30%).** Les raisons sont les suivantes :

- **Contrat de prévention** : on est passé de 3 à 15 contrats et de 50 000 à 350 000 € engagés entre mars et septembre. Puis 60 contrats de prévention et 1 615 000 € engagés en fin d'année.
- **Accompagnement par secteur d'activité** : une hausse de l'accompagnement des activités de services (intérim, santé, aide et soin à la personne, nettoyage), commerces, et une baisse de l'accompagnement sur cette période des activités industrielle et bâtiment/transports.
- **Subvention SPTPE** : 1426 dossiers de subvention prévention TPE pour un budget de 5,5 millions d'€ (vs 350 dossiers pour 2,6 millions d'€ en 2019)
- **Signalement d'accidents graves et mortels** : malgré la baisse de certaines activités, 2020 est marquée par une forte hausse des signalements d'accidents graves et mortels (116 signalements dont 65 mortels contre 101 dont 58 mortels en 2019). Les premiers recueils d'informations confirment cette tendance à la hausse, ainsi qu'un impact des conditions de reprise de l'activité sur la sinistralité (presque 80% de ces signalements ont eu lieu au 2<sup>e</sup> semestre).



# Une communication adaptée au contexte

## UNE COMMUNICATION ADAPTÉE AU CONTEXTE

### Réalisation d'une communication digitale spécifique à la prévention COVID

- Fiches métiers spécifiques à nos supports,
- Mise en avant des informations de prévention COVID,
- Encadré spécifique pour les consignes Prévention BTP,
- Newsletter 3 minutes mars et avril dédiée : + de 5 000 lecteurs,
- *Push mail* à destination des Services de Santé au Travail pour assurer le relai de notre accompagnement et des subventions,
- *Push mail* d'invitation au webinaire « Post Confinement »,
- Communiqué de presse pour valoriser notre accompagnement, nos subventions et des conseils spécifiques COVID.

### Promotion de la Subvention COVID nationale et des Subventions régionales facilitant la prévention COVID

- Actualités internet,
- *Push mail* régional et national (diffusion réalisée par NetEntreprises),
- *Push mail* à destination des coordonnateurs sécurité Bâtiment et constructeurs de maison pour la subvention prévention Bungalow,
- Posts réseaux sociaux,
- Spot radio : 2 semaines en juin.



## UNE COMMUNICATION FORTE POUR PROMOUVOIR LES SUBVENTIONS PRÉVENTION

### Un plan média conséquent a été réalisé pour faire connaître les subventions prévention

- 5 semaines de spots radio,
- 1 bannière web diffusée pendant 1 mois,
- 1 vidéo d'annonce diffusée en amont des vidéos You Tube,
- Annonces publicitaires sur LinkedIn.

### Complété par une communication hors-média digitale

- Actualités sur le site internet et les réseaux sociaux,
- Tchat dédié,
- Articles dans chaque numéro de la Newsletter 3 minutes,
- *Push mail* généralistes et ciblés par métier,
- Information réalisée au sein de la newsletter des experts comptables.

## DES COMMUNICATIONS SPÉCIFIQUES AUX PROGRAMMES DE PRÉVENTION

- TMSPros,
- ChutesPros BTP,
- Risques Chimiques Pros,
- Plan de Prévention :
  - › *Push mail*, actualités internet, promotion de webinaire, vidéo tutoriel... Des supports adaptés aux objectifs métiers et à la cible.

## UNE COMMUNICATION POUR PROMOUVOIR LES NOUVEAUX SERVICES DU COMPTE AT/MP

- Spot radio,
- *Push mail* ciblé à destination des tiers déclarant diffusé par NetEntreprises,
- Article Newsletter 3 minutes,
- Actualité internet et réseaux sociaux,
- Interstitiel,
- Courrier à destination des entreprises et tiers déclarants,
- Signature mail.

## LA NEWSLETTER 3 MINUTES

Le support dédié à la santé au travail à destination des entreprises.

- Diffusion de 11 numéros en 2020,
- Moyenne de 4 000 lecteurs par numéro,
- 21,9 % de taux d'ouverture moyen,
- 18,7 de taux de clics moyen.

## > Chiffres clés

**+ de 50 000 visites**

sur les pages Entreprises du site internet de la Carsat Normandie

**1 988 abonnés Twitter**

en décembre 2020  
(vs 1 867 en décembre 2019)

**2 245 abonnés LinkedIn**

en décembre 2020  
(vs 747 en décembre 2019)

# 03

## NOS ACTIONS PRIORITAIRES NATIONALES

La Carsat Normandie concentre ses moyens sur les priorités nationales en fonction de la fréquence et de la gravité des accidents.



## Les Troubles Musculo Squelettiques

Les Troubles Musculo Squelettiques représentent **87% des maladies professionnelles reconnues**. Ils impactent la santé des salariés mais également celle des entreprises. **Le programme TMS Pros saison 2 a débuté en 2018**. Il cible 467 entreprises Normandes touchées par les TMS et les AT avec lombalgie.



### TMS PROS SAISON 2

L'objectif est d'accompagner ces entreprises au travers du parcours de prévention et de les aider à devenir autonomes dans la prévention des TMS et des AT avec lombalgie.

Ainsi, il est demandé aux établissements ciblés, en s'aidant du site [ameli.fr](http://ameli.fr) puis des espaces restreints TMS Pros saison 2, de progresser dans leur démarche de prévention des TMS jusqu'à fin 2022 au travers de **4 étapes**.

- > **Étape 1**  
En quoi suis-je concerné par les TMS ?
- > **Étape 2**  
Dépister les situations à risques et évaluer les compétences en interne.
- > **Étape 3**  
Étudier les situations à risques prioritaires et élaborer un plan d'action.
- > **Étape 4**  
Évaluer et pérenniser la démarche.

### Quelles actions en 2020

En 2020, le ciblage normand a été défini à partir de la sinistralité (50% de notre cible) et des entreprises que nous avons choisies en raison du risque de TMS et d'AT avec lombalgies (50% de notre cible). Le programme saison 2 comprend :

- 138 entreprises issues de la saison 1,
- 165 Grands Comptes (ex : CARREFOUR) dont la gestion sera coordonnée nationalement,
- 133 entreprises ni saison 1 ni Grands Comptes.

**Pour accompagner les équipes secteurs du Service Prévention**, un « Livret agent Carsat » a été édité et remis à chaque agent. Ce livret reprend l'ensemble des questions qui jalonnent les 4 étapes du programme TMS Pros avec des notes explicatives.

**Pour accompagner les entreprises ciblées**, nous avons mis en place :

- Des réunions collectives d'information début 2020 qui ont réuni 120 participants,
- Des supports d'information : un « Tutoriel d'inscription des entreprises » et un « Livret entreprises » qui les guide dans leur parcours TMS Pros.

**Parallèlement, nous avons construit une offre de formation** à destination :

- Des entreprises : formations « Direction » présentiels puis en webinaire pour expliquer aux chefs d'entreprise les enjeux de la prévention des TMS,
- Des salariés : formations « Personne Ressource » animées par 2 OF habilités pour monter en compétences les salariés et encren la prévention dans les entreprises.

**Le site TMS Pros saison 2 est ouvert aux entreprises depuis le 4 décembre 2020.**

# La prévention des risques liés aux chutes dans le BTP

Le programme national « Risques Chutes Pros – BTP » définit les actions à mettre en œuvre sur la période 2019-2022 pour continuer à réduire la sinistralité du secteur de la construction et particulièrement celle des chutes.

Il vise principalement l'intégration de Thèmes Opérationnels Prioritaires (TOP), par les maîtres d'ouvrage, dès le début de l'opération. Ces TOP, présentés dans des brochures disponibles sur le site internet de la Carsat Normandie, traitent des 5 thématiques suivantes :

- Prévention chutes de hauteur par la mise en commun de moyens de protections collectives,
- Gestion des manutentions et des approvisionnements,
- Hygiène et conditions de travail,
- Interventions ultérieures en protections collectives,
- Valorisation de la coordination SPS.



## Quelles actions en 2020 ?

Dans la continuité des actions menées en 2019 et malgré la crise sanitaire, les équipes de la Carsat ont rencontré en 2020 des bailleurs sociaux, des promoteurs immobiliers, des collectivités locales, des maîtres d'ouvrage exploitant et des constructeurs de maisons individuelles pour réaliser un état des lieux de leurs pratiques par rapport aux TOP.

**Nous avons ainsi rencontré plus de 20 maîtres d'ouvrages et réalisé 40 fiches opérations.**

## > PERSPECTIVES

Grâce aux différents éléments recueillis lors de ces 2 années d'état des lieux, nous avons retenu une liste de 18 MOA que nous accompagnerons sur des opérations en 2021 et 2022, pour la mise en œuvre des TOP dès la phase conception.

# Les risques chimiques

Risques Chimiques Pros est l'un des programmes de prévention prioritaire mis en œuvre par la Direction des Risques Professionnels.

## Quelles actions en 2020

Avec la mise à disposition de l'offre digitale en février 2020, le Service Prévention a mené des actions d'ingénierie afin de préparer le déploiement du programme Risques Chimiques Pros.

Un webinaire à destination des garages et centres de contrôle technique a été animé le 15 octobre 2020 et relayé auprès des têtes de réseau des centres de contrôle technique.

Un document de sensibilisation et de prévention à destination des prothésistes dentaires a été diffusé et mis à disposition de l'ensemble des caisses régionales.

Une vidéo sur la prévention des risques chimiques a été élaborée dans le cadre du plan régional de la santé au travail 3 (PRST3) avec l'ensemble des partenaires institutionnels.

Fin 2020, 93% des 233 établissements accompagnés ont fait l'objet d'un diagnostic afin d'identifier leur capacité à s'engager dans la prévention des risques à la suite de la crise sanitaire. Pour 20% d'entre eux, un plan d'action de prévention a été établi.

## À savoir

### Publics cibles

Essentiellement des TPE/PME :

- Les garages,
- Les centres de contrôle technique,
- Les menuiseries,
- Les prothésistes dentaires.

### Polluants

Les salariés de ces secteurs sont exposés aux polluants suivants :

- Emissions de moteur Diesel,
- Poussières de bois,
- Poussières de silice cristalline,
- Plomb.

## > PERSPECTIVES

- Accompagner les menuiseries et les prothésistes dentaires dans la réalisation de leurs plans d'actions de prévention des risques chimiques ;
- S'assurer de la pérennité des mesures de prévention mises en place par les entreprises concernées ;
- Développer et relayer notre offre de services : guide pour la prévention des risques chimiques dans les garages et les prothésistes dentaires, webinaires pour les prothésistes dentaires, modules de formation en distanciel pour les garages ;
- Poursuivre et coordonner les actions en partenariat pour impacter l'ensemble des secteurs d'activité : l'Union Nationale des Prothésistes Dentaires, les organismes de formation, les têtes de réseau de centres de contrôle technique.

# 04

## NOS ACTIONS PRIORITAIRES RÉGIONALES

La Carsat Normandie concentre également ses moyens sur les priorités fixées en Normandie selon les spécificités du tissu économique.



## L'exposition aux gaz toxiques dans les conteneurs maritimes

La Carsat Normandie a été amenée à mettre en place un **Plan d'Actions Régional (2018-2022)** sur l'exposition des salariés aux gaz toxiques présents dans les conteneurs maritimes. **L'objectif principal de ce PAR est d'accompagner les plateformes logistiques et les entreprises recevant des conteneurs maritimes afin de les aider à appréhender les risques liés à l'inhalation des gaz toxiques à l'ouverture des conteneurs**, pouvant entraîner une atteinte immédiate sur la santé des salariés (atteintes neurologiques ou/et cardiovasculaires majeures).

### Quelles actions en 2020 ?

Dans la continuité des actions menées en 2019 et malgré la crise sanitaire, la Carsat Normandie a déployé plusieurs actions, en partenariat avec l'INRS, auprès des plateformes logistiques et des entreprises recevant directement des conteneurs maritimes, notamment :

- Des **campagnes de mesures** afin de mutualiser les données issues des mesures de concentration et la mise à disposition d'une grille de recueil,
- L'accompagnement d'entreprises qui souhaitent **s'équiper ou sont équipées de moyens de mesures**,
- En partenariat avec l'INRS :
  - › **Elaboration de la future brochure ED** « Dépoter un conteneur : Les 4 étapes pour éliminer les résidus de phosphures métalliques »,
  - › Echanges avec le **Comité français de la fumigation**,
  - › Participation au **Comité de normalisation à la réflexion sur la conception des conteneurs** pour faciliter les prises de mesures de gaz avant l'ouverture des conteneurs,
  - › Elaboration de la **future convention entre INRS / DG Douanes** avec la Normandie comme région pilote (aide au choix du matériel, à la formation...),
  - › **Partage de notre expérience** avec les autres régions : action Vraquiers avec la Carsat Bretagne.



### PERSPECTIVES

En 2021, le Service Prévention de la Carsat Normandie continuera d'accompagner les entreprises dans la mise en place de moyens de détection des gaz toxiques dans les conteneurs et consolidera les relations avec les partenaires afin de développer de nouveaux outils.

Un plan de communication sera également déployé pour faire connaître aux plateformes logistiques et aux entreprises recevant des conteneurs maritimes les risques inhérents à l'ouverture des conteneurs, la méthodologie de mesurage et les outils existants.

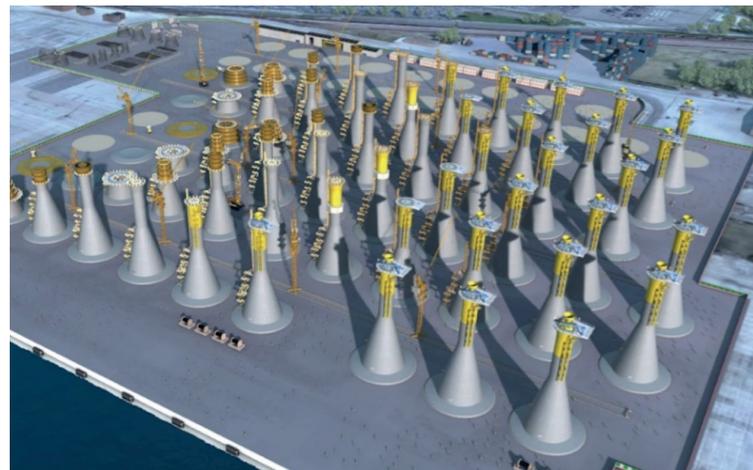
# Les Energies Marines Renouvelables (Eolien Offshore / Hydrolien)

Le programme EMR a pour objectif de contribuer à la prise en compte de la santé et de la sécurité au travail dans le développement de la filière régionale en travaillant en amont sur 3 axes :

- Conception des nouveaux sites industriels,
- Activités d'exploitation et de maintenance,
- Formation initiale et continue.



L'Usine éolienne de Siemens Gamesa au Havre, le plus gros projet industriel dédié aux énergies renouvelables en France (production de pales et assemblage des nacelles)



Fabrication fondations gravitaires (Le Havre)

## Quelles actions en 2020

### Conception des lieux et des situations de travail (CLST) et suivi des chantiers

Les actions ont été poursuivies pour les usines de pales et nacelles sur Le Havre et les bases d'exploitation et de maintenance (Ouireham et Fécamp).

De nouvelles démarches ont été engagées pour le suivi de 2 chantiers :

- **Fabrication des fondations gravitaires** au Havre pour le parc éolien de Fécamp,
- **Raccordement électrique** du parc de Fécamp.

Les grilles d'analyse CLST identifient les points pris en compte par les MOA.

### Analyse à priori des risques liés aux opérations d'exploitation et de maintenance

Une première approche « théorique » a été réalisée en exploitant diverses études et en s'appuyant notamment sur plusieurs visites et rencontres réalisées en 2018 et 2019. Elle a permis **l'élaboration d'une trame de projet de guide et la prévision de déclinaison en fiches opérationnelles.**

Dans le cadre d'un PRST Inter-régional, un travail partenarial a également été réalisé pour la réalisation **d'un guide repère et de bonnes pratiques en prévention** destiné aux préventeurs.



Chantier école, plateau technique, lycée Descartes-Maupassant de Fécamp

## Quelles actions en 2020 (suite)

### Formation

L'accompagnement pour une intégration transversale de la prévention sur la durée du cursus s'est poursuivi avec l'AFPA de Caen via la convention signée fin 2019, principalement sur le métier « Technicien supérieur de maintenance d'éoliennes ». En complément, une rencontre avec les responsables de Siemens Gamesa a permis de présenter la démarche d'accompagnement Carsat et les outils du réseau.



## PERSPECTIVES

### Conception des lieux et des situations de travail et suivi des chantiers :

- Création d'un document de synthèse se basant sur 8 fiches d'analyse prospective,
- Accompagnement de plusieurs projets dont 2 nouveaux (extension LMWP à Cherbourg et usine H2V à Port Jérôme) et finalisation des grilles d'analyse CLST,
- Suivi de plusieurs chantiers.

**Analyse à priori des risques liés aux opérations d'exploitation et de maintenance :** consolidation du projet de guide en complétant la version 2020 avec les observations en éolien terrestre.

**Formation :** accompagnement de l'AFPA de Caen via la convention signée fin 2019, poursuite des échanges avec Siemens Gamesa, reprise des travaux avec le Lycée de Fécamp sur le chantier école (déroulés pédagogiques, réflexion formation GWO).

# Les échafaudages sur consoles

À la suite de plusieurs accidents graves, nous avons commencé à sensibiliser la profession dès 2016 sur les problématiques liées à ces équipements de travail.

## Quelles actions en 2020

En 2019, avec l'aval de ses partenaires sociaux, la Carsat Normandie a poursuivi son action de contrôle engagée en 2018, particulièrement orientée vers les couvreurs et les constructeurs de maisons individuelles (CMISTE).

En 2020, nous avons continué notre travail vers les CMISTES. Nous avons utilisé assez largement, comme les années précédentes, l'outil injonction pour nos demandes mais avons également mis en place une subvention prévention TPE régionale destinée aux CMISTES pour la mise en œuvre d'échafaudages de pieds périphériques.



## > PERSPECTIVES

En 2021, nous maintiendrons notre présence et nos **contrôles sur les chantiers de construction de maisons individuelles**, sur lesquels nous demanderons  **systématiquement la mise en place d'échafaudages de pieds**. Les constructeurs de moins de 50 salariés pourront bénéficier de la subvention régionale qui se terminera fin 2022. Afin de partager avec le plus grand nombre les avancées que nous observons sur notre territoire, nous réaliserons également un film avec notre service communication.

# La prévention des risques liés au nettoyage en agroalimentaire

Les opérations de nettoyage et de désinfection, prépondérantes dans les activités agroalimentaires sont malheureusement à l'origine de nombreux accidents de travail. **Un accompagnement apparaît nécessaire pour aider les entreprises à prendre conscience et prévenir ces risques.**

## Quelles actions en 2020

Un état des lieux a débuté dès 2019 auprès d'établissements agro et de sociétés prestataires de nettoyage afin de comprendre comment s'organisent les opérations de nettoyage, percevoir les risques mais également les difficultés et les besoins des entreprises. Celui-ci a été amendé par les travaux également menés par l'INRS et une autre Carsat.

Sur l'année 2020, le contexte sanitaire n'a pas freiné l'activité des entreprises agroalimentaires mais nos échanges à distance avec elles se sont plutôt recentrés sur le **nettoyage désinfection en termes d'efficacité sur le SRAS-CoV-2**.



## > PERSPECTIVES

Les premiers éléments collectés confirment l'intérêt de poursuivre cette exploration. Des observations terrain seront réalisées et un partage avec les travaux prévus par la Carsat pays de la Loire devront permettre d'identifier quelques axes de travail pour avancer sur ce sujet.

# La radiographie industrielle

La radiographie industrielle est la technique de contrôle non-destructif la plus utilisée avant les ultrasons pour notamment s'assurer de la qualité des soudures ou encore de vérifier l'état de corrosion. Elle met en œuvre des sources radioactives de très haute activité pouvant présenter des risques sanitaires importants. Les constats sur les problèmes de coordination donneur d'ordre/radiologue et les conditions d'intervention non-satisfaisantes ont conduit à l'élaboration d'une charte de bonnes pratiques.

## Quelles actions en 2020

La charte comporte un certain nombre de préconisations qui vont au-delà de la réglementation et qui visent à réduire les risques liés à la mise en œuvre de la radiographie industrielle.

Compte-tenu du contexte sanitaire, la réunion plénière rassemblant l'ensemble des signataires, prévue le 09 juin 2020, a été reportée en 2021. Néanmoins une synthèse des informations habituellement présentées en plénière a été transmise aux entreprises en juillet 2020 :

- Bilans des indicateurs de suivi et des inspections 2019,
- Retour d'expérience d'événements significatifs,
- Evolutions réglementaires.

Le comité de suivi qui s'est réuni le 20 novembre en visio-conférence avec 17 participants, a permis de valider la démarche de révision de la charte.



## PERSPECTIVES

Le travail de mise à jour de la charte a été initialisé le 28 janvier 2021, il est programmé sur 2021 et le 1<sup>er</sup> semestre 2022 avec les objectifs suivants :

- Intégrer les évolutions réglementaires,
- Prendre en compte les retours d'expérience,
- Associer de nouveaux secteurs d'activité (Nucléaire et Construction Navale) et recenser les entreprises non adhérentes concernées par la radiographie industrielle,
- Identifier la nécessité de créer de nouveaux outils.

# Les risques liés aux interférences lors d'interventions d'entreprises extérieures

Des accidents graves et mortels, ainsi qu'un état des lieux des pratiques réalisé sur les sites industriels par les préventeurs de la Carsat Normandie, ont amené la Carsat Normandie à mettre en place un **plan d'actions régional (2018-2022) et à développer des outils permettant aux entreprises extérieures et utilisatrices de mieux appréhender et prévenir les risques liés aux interférences.**

## Quelles actions en 2020

### Développement d'outils destinés aux entreprises utilisatrices et extérieures

- Grilles d'autodiagnostic permettant une évaluation de leurs pratiques,
- TOPOVIDEO de présentation de la démarche,
- Refonte graphique des 4 guides « démarche méthodologique » réalisés par la Carsat Normandie pour les mettre à disposition sur le site « ameli.fr »,
- Animation Webinaire (environ 90 participants).

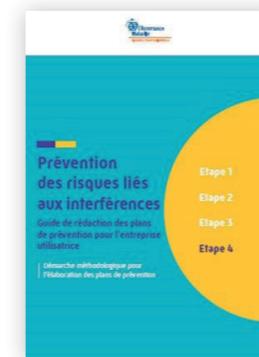
### Accompagnements et contrôles d'entreprises afin de vérifier la mise en place des actions permettant de maîtriser les risques liés aux interférences

Toutes les actions mises en place permettent au service prévention de la Carsat Normandie, d'être identifié comme une ressource pour les entreprises Normandes, en témoigne les sollicitations de plus en plus nombreuses auxquelles il a répondu.

Les agents du service prévention ont également continué les visites de contrôle et l'analyse systématiques des accidents de travail graves des salariés des entreprises extérieures.

### Les actions avec les partenaires

- Echanges avec les fédérations/organisations syndicales, lors du pilotage pour la CNAM du plan de reprise d'activité « industrie » après le premier confinement lié au Covid 19,
- Pilotage avec la DIRECCTE du groupe de travail sur les plans de prévention dans le cadre du PRST3 et de l'action vers les sites SEVESO,
- Participation à l'assemblée générale de l'association MASE Ile de France- Normandie-Centre, présentation et valorisation des outils à destination des entreprises.



Exemple d'un des 4 guides «Démarche méthodologique » réalisés par la Carsat



## PERSPECTIVES

Sur 2021, le service prévention de la Carsat Normandie consolidera les relations avec les partenaires afin de déployer les outils développés.

Il continuera également à accompagner les entreprises dans la mise en place de leurs plans d'actions et mettra en place les sessions de formation à destination des Entreprises utilisatrices si le risque pandémique lié au Covid 19 est maîtrisé.

# 05

## NOTRE OFFRE DE SERVICE EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Les ingénieurs conseils et les contrôleurs de sécurité de la Carsat Normandie aident les entreprises à établir un diagnostic du ou des risques spécifiques à l'entreprise, élaborer un plan de prévention cohérent et adapté, identifier les interlocuteurs et mobiliser les ressources adéquates, étudier l'environnement et les postes de travail.



## Le labo : analyse des polluants chimiques

Le Laboratoire Interrégional de Chimie apporte son expertise en termes d'évaluation des expositions aux risques chimiques et biologiques et d'analyses de polluants chimiques auprès des entreprises de Normandie, de la région Centre Val de Loire et de la Guyane.

### Quelles actions en 2020

L'activité du laboratoire en 2020 a consisté à :

- **Actions coordonnées dans le secteur de la prothésie dentaire** avec contacts de tous les établissements ciblés, création de documentation et d'un webinaire et coordination avec les autres Carsat/CGSS impliquées ;
- **Poursuite de la campagne interrégionale auprès des stylistes ongulaires** en dépit du fort impact des restrictions d'activité liées à la pandémie de la COVID 19 : 6 établissements visités ;
- **Montée en charge de la campagne nationale de prélèvement de 1,3-butadiène ;**
- Dans le cadre de l'activité du référent Amiante : **participation au suivi de la convention CRAMIF/FNSA** sur l'hydrocurage et au PRST3 avec publication d'un guide régional.



### Chiffres clés

**82 pré-visites**  
en Entreprises

**52 interventions**  
de conseil

**345 analyses**  
gérées par le laboratoire



### PERSPECTIVES

En 2021, le Laboratoire Interrégional de Chimie va poursuivre son action en accompagnant le déploiement du programme RC PROS auprès des prothésistes dentaires et proposant une offre de service pour les menuiseries.

Des interventions de prélèvements en région Centre Val de Loire sont planifiées sur plusieurs semaines.

Les interactions et l'offre de service proposées aux services de santé au travail seront renforcés notamment en proposant des visites virtuelles du laboratoire et l'analyse de prélèvements surfaciques.

Le laboratoire va aussi déployer l'utilisation d'appareils à mesure directe et notamment le FTIR ou un analyseur d'ozone.

# Les incitations financières

Dans le cadre de l'accompagnement en prévention des entreprises, la Carsat peut être amenée à soutenir financièrement des projets d'investissement ou des formations permettant d'améliorer la santé et la sécurité des salariés.

## Quelles actions en 2020

En dépit des difficultés liées à la crise sanitaire, les demandes d'aides financières ont été très nombreuses en 2020. Plus de 5,5M€ ont été attribués à 1500 entreprises, dont 1,6M€ pour l'aide Prévention COVID, spécifiquement montée en 2020 pour aider les entreprises dans leurs investissements pour faire face à la crise. Près de 60 contrats de prévention ont également permis d'accompagner des entreprises dans des réalisations innovantes et exemplaires pour un montant total de 1,6M€.

## > PERSPECTIVES

De nouvelles Subventions Prévention seront disponibles en 2021 pour accompagner les programmes d'action de la Carsat. La demande de subvention via le compte AT/MP sur Net-e permettra plus un traitement plus rapide et un meilleur suivi de la demande. La demande en contrats de prévention reste élevée pour 2021.



## Chiffre clé

**Plus de 5,5 M€**

attribués à 1500 entreprises

**dont 1,6 M€**

pour l'aide Prévention COVID

## LES INJONCTIONS

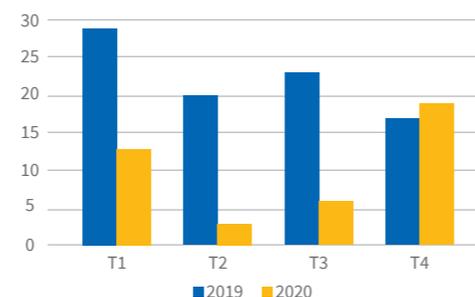
Pour les situations de risques exceptionnels, la Carsat peut être amenée à demander la mise en place de mesure de prévention.

La situation sanitaire était plus propice à l'accompagnement des entreprises qu'à la demande de mise en œuvre de mesures de prévention par voie d'injonction. Toutefois, suite à la reprise de l'activité économique au 2<sup>e</sup> semestre et face aux situations de risque d'accident de travail, cet outil a été mis en œuvre 41 fois.

## LES MAJORATIONS

Les entreprises qui ne mettent pas en œuvre la totalité des mesures préconisées peuvent voir leur taux de cotisation majoré.

Répartition des injonctions en fonction du trimestre du constat initial



# La reconnaissance des accidents du travail et des maladies professionnelles et la prévention des risques émergents

Le pôle conseil ATMP a pour mission d'aider les victimes dans la recherche d'éléments permettant la reconnaissance de l'Accident du Travail ou de la Maladie Professionnelle et d'apporter la connaissance des ATMP pour favoriser la mise en œuvre d'actions de prévention.

## Quelles actions en 2020

Les ingénieurs experts ont donné des avis de prévention après préparation du dossier par la chargée d'études ATMP, sur questionnement de la CPAM ou du Comité Régional de Reconnaissance des Maladies Professionnelles. Le pôle conseil a organisé les séminaires prévus dans les conventions avec les Centres de Consultations de Pathologies Professionnelles.

Les demandes de rapports du Service Prévention dans le cadre d'une faute inexcusable de l'employeur ont été analysées et traitées en fonction du demandeur. Un recueil des AT graves et mortels a été réalisé et les équipes secteur ont été informées des événements.

Un recentrage des activités du pôle vers la prévention et notamment la prévention des risques émergents ont été décidés fin 2020.



## > PERSPECTIVES

La mise en œuvre des actions décidées pour recentrer le pôle vers la prévention sera effectuée. Le pôle est désigné garant des compétences en matière d'enquêtes AT ou MP, et devra organiser en lien avec le pôle DIF le maintien de ces compétences. Il est également chargé de proposer à nos partenaires en CPAM des modules de formation pour renforcer les connaissances sur les expositions professionnelles et les étiologies des maladies professionnelles.

# La Documentation, l'Information et la Formation

Le pôle documentation Information Formation a pour **mission d'informer notre public externe dans leur démarche de prévention des risques professionnels et interne dans leurs actions de prévention.**

## LA DOCUMENTATION ET L'INFORMATION

### Analyser les besoins d'information de notre public externe

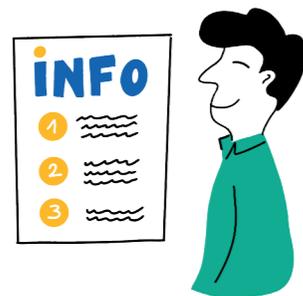
L'offre de service proposée apporte des **réponses personnalisées et adaptées** au quotidien des entreprises, au travers de produits d'information publiés par la branche accident du travail et maladie professionnelle sont mis à leur disposition.

### Accompagner nos instances paritaires régionales

Chaque trimestre, les représentants des entreprises présents au sein des comités techniques régionaux disposent d'un bulletin de veille en santé sécurité au travail.

### Rendre accessible l'information auprès de notre public interne

Un certain nombre de produits documentaires sont diffusés quotidiennement, des outils d'information tels qu'un intranet dédié, une base de capitalisation de connaissances sont mis à la disposition des collaborateurs du service prévention.



### Quelles actions en 2020 ?

- 200 entreprises informées (moins 55% par rapport à l'année 2019),
- 12 695 produits d'information diffusés,
- 3 780 brochures,
- 8 844 affiches,
- 509 consultations de la page (offre documentaire),
- 3 041 consultations de la page (guides à télécharger).

## > PERSPECTIVES

### L'information 2.0 : adapter nos produits documentaires à de nouveaux usages

Une réflexion sur les besoins est menée dans le but d'optimiser nos circuits de diffusion, faciliter les relais et l'accès de l'information, satisfaire de nouvelles pratiques de consultation.

L'écoute de nos publics est privilégiée pour répondre efficacement à leurs attentes. L'objectif étant d'apporter une offre de service adaptée.

## LA FORMATION

Nous proposons chaque année un **Plan Régional de Formations animées en Normandie par les Contrôleurs de Sécurité et / ou Ingénieurs Conseil.** Les formations préconisées aux entreprises ont pour objectif de former des relais qui seront à terme porteurs de la démarche de prévention des risques professionnels. Les salariés ont ainsi la possibilité de monter en compétences sur des sujets comme l'évaluation/l'analyse des risques professionnels, l'ergonomie des situations de travail, les RPS, l'analyse des accidents de travail...

### Quelles actions en 2020 ?

**Plusieurs formations se sont tenues sur le premier trimestre regroupant au total 36 stagiaires.**

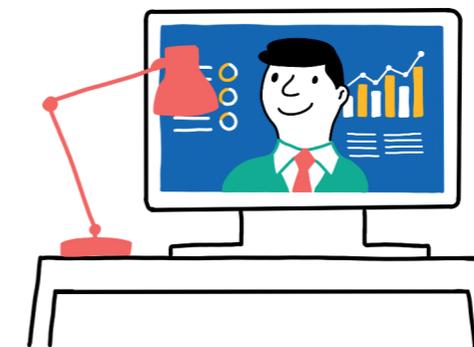
En 2020, pour continuer à accompagner au mieux les entreprises, plusieurs webinaires ont été mis en place sur des thématiques génériques ou plus spécifiques ou pour accompagner nos programmes.

**Mise en place de 6 webinaires qui ont mobilisées au total 380 participants.**

- Pérenniser votre organisation du travail,
- TMS Pros Direction,
- Analyse Plan de prévention,
- Intérim et prévention dans le TP,
- STPE Cmiste,
- EMD.



**6 webinaires  
380 participants**



## > PERSPECTIVES

2021 nous donnera l'occasion de poursuivre notre travail sur les webinaires et de modéliser autrement nos formations avec un catalogue proposant à la fois du présentiel dès que les conditions sanitaires y seront favorables et du distanciel mixant des temps d'auto-formation et des sessions de regroupement animées par nos CS/IC pour une offre de service adaptée aux besoins des entreprises.

## LES PARTENAIRES

Afin de **démultiplier son offre de formation et donc diffuser plus largement** la démarche « prévention », la Carsat s'appuie sur différents partenariats :

- les entités habilitées par le réseau Prévention (entreprises et organismes de formation)
- l'Education Nationale et l'EPA (Association Entreprendre Pour Apprendre)
- l'AFPA (Agence Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes)

### Quelles actions en 2020 ?

#### Les entités habilitées

En 2020, pour accompagner les entités habilitées, nous avons mis en place :

- **2 lettres d'information** (base de données de 331 entités dont 209 organisme de formation et 122 entreprises),
- **1 webinaire « Renouvellement de l'habilitation »** (17 participants),
- Et **une campagne de contrôle** sur 19 organismes de formation habilités SST.

#### L'Education Nationale et EPA

L'objectif de ces deux partenariats est le développement de la culture de prévention le plus en amont possible, dans la formation des salariés de demain.

2020 a permis la mise en place d'un **quizz interactif sur l'ensemble des TutoPrév' disponibles** et de **projets prévention à destination des établissements** (par exemple le financement de brouettes ergonomiques pour le lycée Mezeray).

Le concours EPA n'a pas pu être mis en place en 2020.



### Quelles actions en 2020 ?

#### L'AFPA

Ce partenariat permet à chaque futur salarié formé par l'AFPA de devenir acteur de sa situation de travail, capable d'intégrer la prévention et la maîtrise des risques professionnels dans l'exercice de ses activités professionnelles.

Dans le cadre de l'action régionale EMR, **les stagiaires du titre professionnel Technicien supérieur de maintenance éolien ont été accompagnés par la Carsat :**

- Mise en œuvre de l'auto-formation INRS,
- Déploiement du TutoPrév' Maintenance Industrielle.



## > PERSPECTIVES

Du côté de la démultiplication, le Pôle DIF poursuit son accompagnement auprès des entités habilitées avec notamment la mise en place de deux webinaires présentant :  
Les évolutions des référentiels PRAP 2S avec un focus sur l'Accompagnement de La Mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi (ALM).

Les nouveautés du dispositif SST et mise en place des formations en prenant en compte les restrictions sanitaires.

Pour l'Education Nationale, les axes prioritaires seront le déploiement ou la réactivation des TutoPrév' Maintenance Industrielle, Transport Routier de Marchandise, Logistique et Aide à la Personne et le développement de projets innovants permettant d'appréhender la prévention des risques professionnels autrement (vidéo de promotion du prix Santé et Sécurité EPA, escape game et actions prévention établissements).

Avec l'AFPA, les travaux initiés devraient se poursuivre en 2021.

# 06

## NOTRE OFFRE DE SERVICE EN MATIÈRE DE TARIFICATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Nous assurons les entreprises pour les risques professionnels des salariés. Chaque année, nous calculons et notifions aux employeurs de la région normande leurs taux de cotisation « accidents du travail et maladies professionnelles ». Ces taux sont déterminés, pour chaque établissement d'une entreprise, en fonction de l'activité principale exercée par les salariés. Nous nous engageons à répondre dans un délai de deux mois à toutes demandes ou réclamations.



### La dématérialisation des notifications de taux AT/MP

Depuis le 25 octobre 2018, la décision de taux AT/MP (envoyée aux établissements par courrier en début d'année par les Carsat) peut désormais être notifiée tout au long de l'année par voie dématérialisée, via le compte AT/MP.

**Ce nouveau service en ligne gratuit permet aux entreprises d'avoir l'information disponible à tout moment et à la même valeur juridique que le courrier et l'accusé de réception papier envoyés en début d'année.**

### Le taux unique

**Les entreprises multi-établissements de plus de 19 salariés peuvent demander à bénéficier d'un taux unique de cotisation AT/MP pour tous leurs établissements ayant la même activité et appartenant à une même catégorie de risque.**

L'entreprise doit adresser sa demande à la Carsat, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, avant le 4<sup>e</sup> trimestre de l'année civile en cours pour une application au 1<sup>er</sup> janvier de l'année civile suivante.

Cette option de calcul, une fois accordée, est définitive pour la catégorie de risque concernée. L'entreprise ne pourra plus solliciter le calcul d'un taux par établissement.

### Les grands comptes

**Le dispositif Grands Comptes est une offre de service destinée aux grandes entreprises de plus de 2 000 salariés qui instaure un mode de gestion spécifique du risque professionnel au niveau national.**

Cela implique :

- Un interlocuteur tarification unique,
- Une meilleure visibilité sur les taux de cotisation et la sinistralité,
- Une offre de conseil et d'accompagnement personnalisé.

## Quelles actions en 2020

L'activité du service tarification a été impactée par le COVID en 2020 :

- Baisse significative du nombre de sinistres avec arrêt (- 17% pour les AT et - 24% pour les TR),
- Augmentation des frais IJ (+ 7% en AT) en lien avec les modalités de prise en compte des maladies professionnelles à la date de la première constatation.

## DÉTERMINER, NOTIFIER ET PROMOUVOIR LE NOUVEAU COMPTE AT/MP

Fin 2020, 25,87% des entreprises normandes étaient adhérentes à la dématérialisation de la notification du taux et 40,13% adhérentes au compte AT.

**La notification de taux AT/MP dématérialisée devient obligatoire pour toutes les entreprises, quel que soit leur effectif, en janvier 2022 (LFSS).** Les entreprises doivent avoir ouvert un compte AT/MP avant le 1<sup>er</sup> décembre 2021, pour bénéficier de l'adhésion automatique au service de notification dématérialisée pour janvier 2022.

**Plusieurs actions ont été engagées au cours de l'année pour promouvoir le compte AT avec pour objectif l'adhésion à la dématérialisation obligatoire à fin 2021.** La Carsat Normandie a notamment réalisé un tuto de promotion des nouvelles offres prévention. Ce tuto est repris et labellisé par la DRP de la Caisse Nationale en vue de sa campagne 2021 en vue de sa campagne promotionnelle 2021. Toutefois dans un contexte COVID, les actions de phoning ont été reportées au cours de l'année 2020.

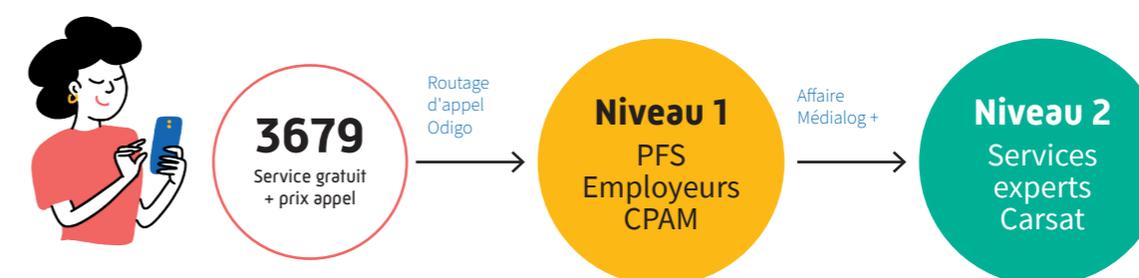
Département	Nombre de déclarants actifs	Nombre de déclarants adhérents au Compte ATMP	% d'adhésion au Compte ATMP	Nombre de déclarants adhérents à la démat. de la Notif.	% d'adhésion à la démat. de la Notif.
14	23 185	8 936	38,54%	5 806	25,04%
27	15 099	6 213	41,15%	3 779	25,03%
50	13 898	5 265	37,88%	3 268	23,51%
61	8 087	3 513	43,44%	2 043	25,26%
76	34 236	13 994	40,88%	9 551	27,90%
	<b>94 505</b>	<b>37 921</b>	<b>40,13%</b>	<b>24 447</b>	<b>25,87%</b>

## LE 3679 LE NUMÉRO UNIQUE POUR LES EMPLOYEURS

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de relation de service, **les plateformes de service employeurs (PFS-E) de l'Assurance Maladie prennent en charge les appels initialement gérés par les Carsat sur les thématiques Tarification et Prévention.**

Ainsi donc depuis le 14 décembre 2020, les appels des services tarification et prévention ont été transférés sur la PFSE du HAVRE conformément à la lettre réseau national du 18 septembre 2020.

**Les collaborateurs de la Carsat ont par ailleurs été formés à l'outil MEDIALOG** pour prendre en charge les appels de niveau 2.



## > Chiffres clés

**94 294**  
comptes gérés

**59 663**  
DAT reçues

**4 795 MP**  
reçues

**105 963**  
notifications  
adressées

**3 913 courriers**  
traités  
dont 473 recours gracieux

**767 RATB**  
gérés

# 07

## NOTRE OFFRE DE SERVICE AUPRÈS DES BÉNÉFICIAIRES DE L'ALLOCATION AMIANTE

L'allocation de cessation anticipée des travailleurs de l'amiante permet aux salariés exposés ou ayant été exposés à l'amiante sur leur lieu de travail de prétendre à une allocation sous réserve de cesser toute activité professionnelle.



## L'allocation de cessation anticipée des travailleurs de l'amiante

Carsat	Rouen	Rennes	Nantes	Bordeaux	Orléans	Totaux
Demandes traitées	369	225	237	176	52	1059
Premiers paiements	293	235	187	137	59	911



### Quelles actions en 2020

Fin 2020, la Carsat Normandie a payé 3 716 allocataires appartenant à 5 Carsat différentes (Rennes, Nantes, Bordeaux, Orléans et Rouen).

Au cours de l'année 2020, la Carsat Normandie a géré 1 059 demandes d'allocation et payé 911 nouveaux allocataires.

Dans le cadre d'une démarche de mutualisation en vue d'un transfert intégral de l'activité en 2021 sur la CRAMIF, la Carsat de l'Île-de-France, cet organisme a pris en charge en entraide la gestion des nouveaux dossiers des Carsat de Rennes et Orléans à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2020 dans le cadre d'une convention signée entre les deux organismes.

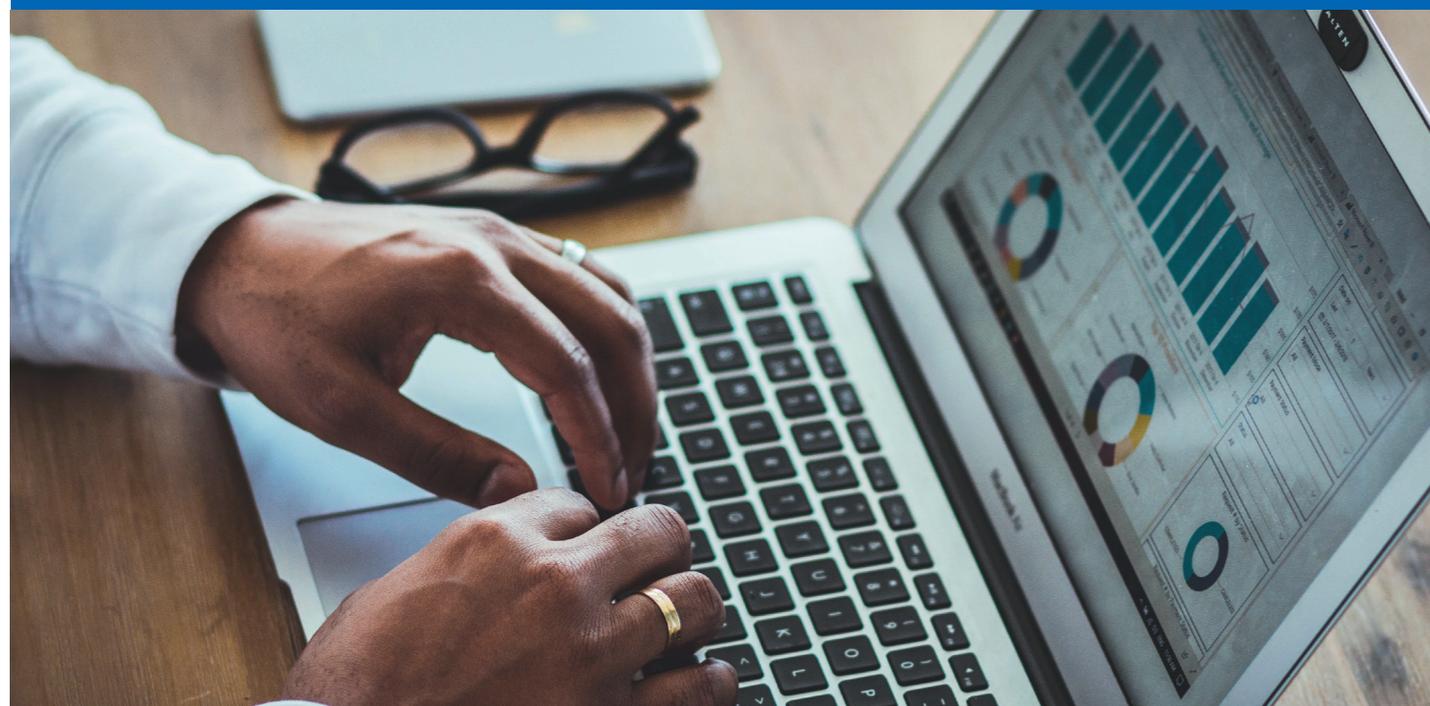
### > Chiffres clés



# 08 NOS STATISTIQUES

Au moment de la parution de ce rapport d'activité, les données statistiques portent sur l'année 2019 (celles de 2020 n'étant pas encore disponible).

La Déclaration Sociale Nominative (DSN), devenue obligatoire depuis janvier 2017, a créé une rupture dans nos séries statistiques par les changements de règles qu'elle a induits. En effet, le nombre d'heures travaillées, qui intègre désormais les périodes de congés, ainsi que la photographie des effectifs, qui rend mieux compte des contrats courts, en sont la parfaite illustration. Cet état de fait ne rend pas possible la comparaison des indices et taux 2017 avec ceux des années précédentes. À l'échelle régionale, seuls les éléments issus des données brutes seront affichés actant ainsi le début d'une nouvelle série chronologique.



Sur le territoire normand, la Direction des Risques Professionnels de la Carsat Normandie œuvre en tant qu'assureur pour les 98 282 sections d'établissements et les 905 181 salariés qui la composent en 2019.

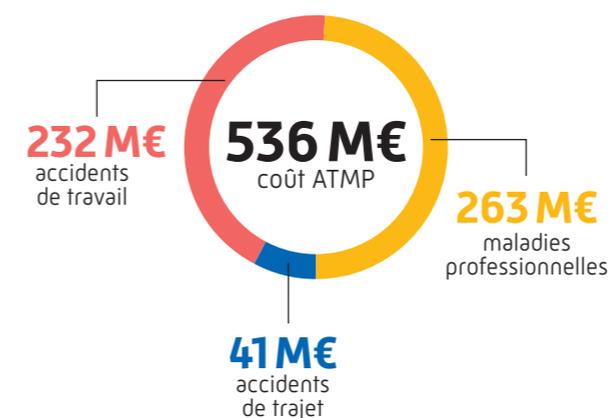
**Dépenses** : le coût global augmente encore en 2019

**+18%**

d'augmentation en 5 ans

**+24%**

coût des accidents du travail



**Prévention** : 3,3% des établissements normands ont profité d'interventions

**3 137**

sections d'établissements visitées

**2 998**

journées d'intervention

**23%** gestion des aides financières

**19%** pour le CTN B

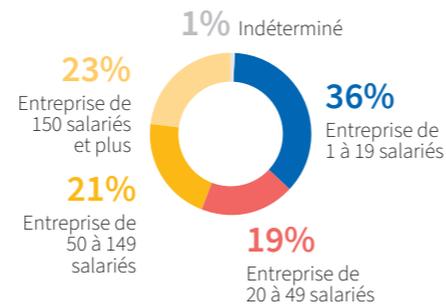
**17%** pour le CTN A

**13%** enquêtes ATMP

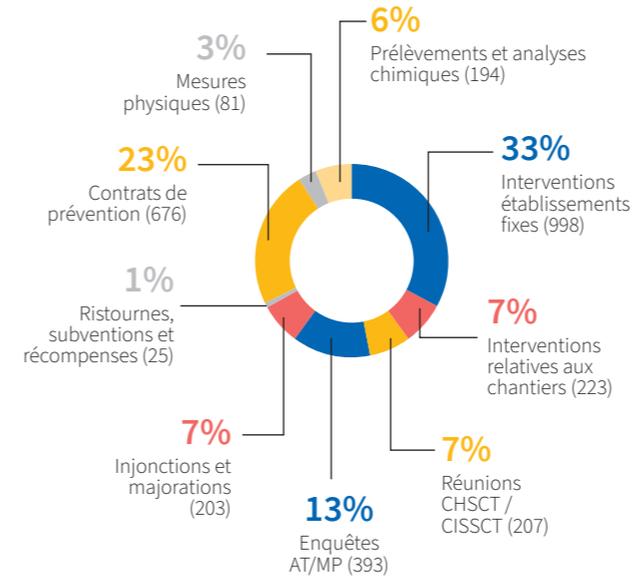
**7%** chantiers

## Répartition des 2 998 journées d'intervention

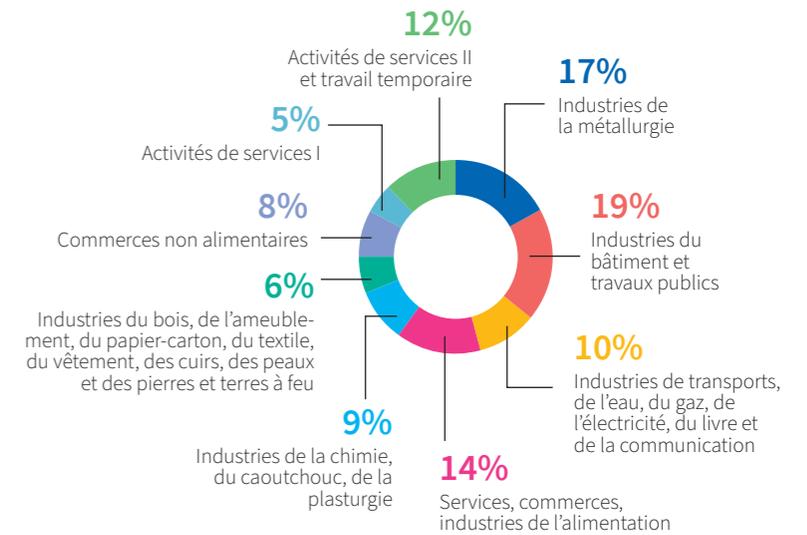
### Par taille d'établissement



### Par codes nationaux



### Par CTN

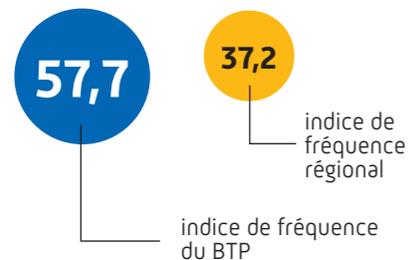


## > Accidents de travail

Le nombre d'accidents de travail avec arrêt, après une hausse jusqu'en 2007, est passé, en 2009, sous le seuil des 35 000 accidents. En 2013, on comptabilise même moins de 32 000 accidents de travail avec arrêt. Depuis 2014, ce nombre augmente.

**33 675**  
accidents de travail avec arrêt

**Le secteur d'activité du BTP reste le plus touché** avec un indice de fréquence supérieur à la moyenne régionale



**Moins de 1 900**  
accidents de travail avec incapacité permanente

**Augmentation significative du nombre de décès dû à un accident de travail**  
(43 victimes en 2019 contre 33 en 2018)

## > Maladie professionnelle

**+ 12% des maladies professionnelles en 2 ans**

En 2019, 3 214 maladies professionnelles ont été reconnues et indemnisées versus 3 469 en 2018 (pour mémo, 303 en 1991)

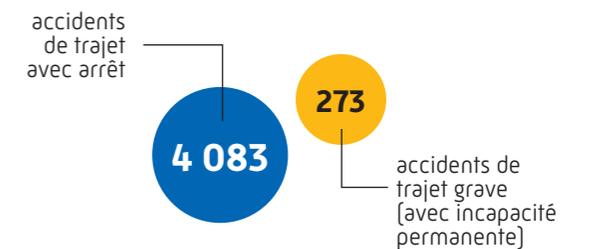
**Diminution des maladies dues à l'amiante.** De 100 reconnaissances en 1991 à 1 578 en 2005, pour atteindre 404 en 2019.

**73% d'affections péri-articulaires** parmi les maladies professionnelles.

**Baisse de 34% des décès,** 26 en 2019 versus 35 en 2018.

## > Accidents de trajet

**Légère diminution des accidents de trajet avec arrêt et des accidents graves** (entre 2018 et 2019).



**Augmentation du nombre de décès depuis 2 ans,** 18 victimes en 2019.

# Assurer la retraite. Protéger la santé.

La Carsat Normandie appartient au régime général de la Sécurité Sociale. Elle intervient dans les domaines de la santé et de la retraite auprès des salariés, des retraités et des entreprises de Normandie.

[www.carsat-normandie.fr](http://www.carsat-normandie.fr)